



## De l'université au monde du travail

### Le Club de Recherche d'Emploi (CRE)

L'Agence Nationale de L'Emploi (ANEM) ainsi que les Universités ont Lancé les premiers Clubs de Recherche d'Emploi (CRE), destinés aux diplômés universitaires en situation de recherche active d'un emploi, pour accroître leur employabilité et faciliter leur insertion professionnelle.

Le **CRE** vise à apprendre aux participants les dimensions et techniques de recherches d'emploi grâce à l'encadrement de conseillers animateurs de l'ANEM.

#### MISSION DU CRE

Le Club de Recherche d'Emploi (CRE) a pour finalité de rendre les chercheurs d'emploi autonomes dans Leurs démarches de prospection professionnelle, à travers un renforcement de Leurs compétences en techniques de recherche d'emploi et en soft skills.

10 jours de formation prodiguées, entre concepts théoriques, exercices pratiques et début de recherche d'emploi;

## **APPORTS DU CRE**

- Développement des compétences des chercheurs d'emploi utiles à leur prospection professionnelle;
- Autonomisation du chercheur d'emploi ;
- Identification de l'environnement d'emploi (bassin de l'emploi) ;

## **OBJECTIFS DU CRE**

A La fin d'une session de formation CRE, les participants seront capables de :

- Développer La connaissance de soi;
- Développer La connaissance de son environnement professionnel;
- Identifier un objectif d'emploi;
- Développer Les outils de communication en recherche d'emploi;
- Construire et structurer un argumentaire de valorisation de ses compétences Lors d'un entretien d'embauche;
- Développer sa stratégie de recherche d'emploi;
- Développer son autonomie en recherche d'emploi;
- Comprendre Les droits et obligations du travail;
- Comprendre comment agir suite à L'obtention d'un emploi.

## **POPULATION CIBLE ET CRITÈRES DE SÉLECTION**

Les CRE ciblent Les diplômés universitaires en situation de recherche active d'emploi.

Le Diplômé universitaire doit :

- Être inscrit à l'ANEM (avoir une inscription valide) ;
- Être disponible et prêt à s'engager à faire une recherche d'emploi à temps plein de six heures par jour sur une période de 2 semaines, 5 jours par semaine ;
- Être apte à se déplacer vers le lieu de l'atelier (Annexe Locale de l'Emploi - ALEM - ou Université), pendant toute la durée du CRE.

## Club de Recherche d'Emploi (CRE)

### MISSION

Le Club de Recherche d'Emploi (CRE) a pour finalité de rendre les chercheurs d'emploi autonomes dans leurs démarches de prospection professionnelle, à travers un renforcement de leurs compétences en techniques de recherche d'emploi et en soft skills.

**Les CRE jouent un rôle non négligeable dans le :**

- ↓ Développement des compétences des chercheurs d'emploi utiles à leur prospection professionnelle
- ↓ Autonomisation du chercheur d'emploi ;
- ↓ Identification des emplois et secteurs saturés ou inexistantes permettant de redéfinir la stratégie de formations académiques et professionnelles.

### OBJECTIFS :

A la fin d'une session CRE de 08 jours les participants seront capables de :

- ↓ Développer la connaissance de soi ;
- ↓ Développer la connaissance de son environnement ;
- ↓ Identifier un objectif d'emploi ;
- ↓ Développer les outils de communication en recherche d'emploi ;
- ↓ Construire et structurer un argumentaire de valorisation de ses compétences lors d'un entretien d'embauche ;
- ↓ Développer sa stratégie de recherche d'emploi ;
- ↓ Développer son autonomie en recherche d'emploi ;
- ↓ Comprendre les droits et obligations du travail ;
- ↓ Comprendre comment agir suite à l'obtention d'un emploi

### POPULATION CIBLE ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Les CRE ciblent les diplômés universitaires futurs chercheurs d'emploi.

### PROCESSUS DE SELECTION

Le processus de sélection passe par :

- ↓ La participation à la journée d'information
- ↓ Une Pré-sélection via des critères de sélection
- ↓ L'entretien individuel
- ↓ La Sélection finale